



C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

Discussions en voie de finalisation entre le Groupe CDA et SOFIVAL

Comme indiqué dans ses communiqués en date des 2, 4 et 31 janvier 2007 et du 21 février 2007, la Compagnie des Alpes a mené depuis plusieurs mois des discussions exclusives avec Sofival en vue d'un rapprochement des activités « domaines skiables » des deux groupes.

Les parties sont aujourd'hui parvenues à un projet d'accord prévoyant l'acquisition par la CDA auprès de Sofival, à effet du 1^{er} octobre 2007, de 60 % du capital de STVI (Société des Téléphériques de Val d'Isère). La CDA prendrait également une participation minoritaire (20%) au capital de SERMA (société exploitant le domaine skiable de Morzine-Avoriaz), DSV (domaine skiable de Valmorel) et DSR (domaine skiable de La Rosière). Enfin, le Groupe CDA bénéficierait d'une option d'acheter le solde du capital de STVI en 2013 (Sofival jouissant réciproquement d'une option de vente).

Cette opération serait partiellement financée par une augmentation de capital réservée à Sofival qui, à cette occasion, prendrait une participation de l'ordre de 8% au capital de la Compagnie des Alpes.

Le projet d'accord prévoit que Sofival pourra proposer la désignation de Monsieur Bernard Blas comme membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie des Alpes. Monsieur Jean-François Blas rejoindrait pour sa part le Directoire de la Compagnie des Alpes.

Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance externe du groupe Compagnie des Alpes dans son activité ski (55% du chiffre d'affaires consolidé en 2005-2006), qui repose sur l'acquisition de sociétés exploitant des domaines skiables de grande dimension et de haute altitude, dans des stations de notoriété européenne, et disposant de capacités d'hébergement importantes gérées par des professionnels.

Le projet va désormais faire l'objet d'une consultation des instances représentatives du personnel des sociétés concernées.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Alpes sera en outre réunie à l'effet de se prononcer sur certains aspects de la transaction, et notamment sur l'augmentation de capital réservée à Sofival, au plus tard le 1^{er} octobre 2007.

La Compagnie des Alpes est un acteur majeur de la production de loisirs en Europe. Elle exploite 35 sites de loisirs dont 14 grands domaines skiables des Alpes (parmi lesquels Tignes, Les Arcs, La Plagne, les Menuires, Méribel) et 21 parcs de loisirs (dont Parc Astérix, Grévin, Walibi ...), dans sept pays européens : France, Italie, Suisse, Pays Bas, Belgique, Allemagne et Angleterre. Au cours de son dernier exercice clos le 30/09/2006 elle a réalisé un chiffre d'affaires de 456 M€ et un résultat net part du Groupe de 41 M€.

STVI est la société d'exploitation du domaine skiable de Val d'Isère. Elle est titulaire d'un contrat de concession jusqu'en 2019. Au cours de la saison 2005/2006, elle a accueilli 1,3 millions de journées-skieurs et réalisé un chiffre d'affaires de 33,3 M€. Bénéficiant d'une excellente notoriété, Val d'Isère comporte un taux élevé de fréquentation étrangère (58%). Avec sa voisine Tignes, dont le domaine est exploité par la STGM, filiale de la Compagnie des Alpes, elle forme l'Espace Killy, un des plus grands et des plus élevés (1850m – 3500m) domaines skiables européens avec 84 remontées et plus de 300 Km de pistes. Val d'Isère a été sélectionnée par la Fédération Internationale de Ski pour accueillir les Championnats du monde de ski alpin en 2009.

Pour en savoir plus : www.compagniedesalpes.com - CDA fait partie des indices SBF 250, CAC mid 100 et CAC mid & small 190. ISIN : FR000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; Bloomberg : CDA FP ; FTSE : 5755 Recreational services

Contacts

Compagnie des Alpes

Eric GUILPART

Directeur Communication

Tél. : 01 46 84 88 79

eric.guilpart@compagniedesalpes.fr

Phi éconéo

Catherine Kablé, Frédéric Hué

Relations Presse & investisseurs

Tél : 01 56 02 03 85 / 01 47 61 89 67

catherine.kable@phi-com.com

frederic.hue@econoefr